AFGIFTEKANTOOR : BRUGGE X

maandblad mei 1989

archipel





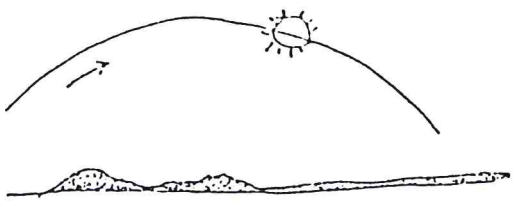
arch. VANDEKERCKHOVE Ansfried
Ieperse straat 189
8640 Wevelgem (Moorsele)

VERANTW. UITG. MARC FELIX, KONINGSTRAAT 43A, BUS 1, 8400-OOSTENDE

PRAHA MAGICKÁ




BUBENEČ
DEJVICE
HRADČANY
MALÁ STRANA
JOSEFOV
STARÉ MĚSTO
NOVÉ MĚSTO
VYŠEHRAD
NUSLE
SMÍCHOV
STŘEŠOVICE
STRAHOV
LETNÁ
Na Julisce
Pod Juliskou
Vrbenského
Pod kaštany
Veletržní
Obránců míru
Čechův most
Hradčanské nám.
Pražský hrad
Nerudova
Karlova
Celetná
Ovocný trh
Na Příkopě
Václavské nám.
Národní třída
Na Poříčí
Masarykovo nábř.
Rašínovo nábř.
Smetanovo nábř.
Revoluční
Dlouhá
Soukenická
Jungmannovo nám.
Vodičkova
Štěpánská
Na Perštýně
Ostrovní
Resslova
Hořejší nábřeží
Strakonická
Vltavská
Nuselské schody
Nuselská
Sekaninova
Jeronýmova
Křesomyslova
Ondříčkova
Ke Karlovu
Ke Štvanici
Trojská
Dukelských hrdinů
Vrchlického
Karlovarská
Přemyslovská
Matoušova
Petřínské sady
Petřínské zahrady
Strahovská zahrada
Růžový sad
Obora Hvězda
Chotkova
Mostecká
Lazarská
Jindřišská
Ječná
Slezská
Wilsonova
Italská
Balbínova
Vinohradská
Korunní
Francouzská
Americká
Dittrichova
Blanická
Slavíkova
Na Zderaze
Na Rokytce
Na Rybníčku
Na Slupi
Na Vítězné pláni
Na Vyhlídce
Na Zátorce
Na Zvonařce
Na Žertvách
Nad Vltavou
Nad Výtoní
Nad Štolou
Nad Lávkou
Nad Hradním vodojemem
Nad Královskou oborou
Nad Kajetánkou
Nad Petřínskými schody
Nad Rokoskou
Nad Vinicí
Nad Vodovodem
Nad Vorlíkárnou
Nad Zátiším
Nad Zoologickou zahradou
Nad Zvonařkou
Nad Zámečnickou
Nad Zámkou
Nad Zámkou
Nad Zámk



archipel

VZW

vrijdag 19 mei 1989, om 20.30 uur:

"P R A H A M A G I C K A"

Voordracht
"Praag, architektuur en stedebouw"

Reisverslag met diavoorstelling
"PRAHA MAGICKA"

De Moldau slingert zich door een nauw dal.
Op de rechteroever de Stare Mesto (Oude Stad) en de Nove Mesto (Nieuwe stad), op de linkeroever de Mala Strana en de twee overheersende reusachtige parken: Het Petrin park en het Letna park.
Tegenover de burcht ligt stroomopwaarts, op gezichtsafstand, haar historische tweelingzuster Vyseherad.
Praag, een magische stad.

In januari 1989 organiseerde Groep Planning voor zijn medewerkers een studiereis naar Praag.

Deze winterse ontdekkingsreis was een bijzonder boeiende belevenis voor hen die erbij waren.

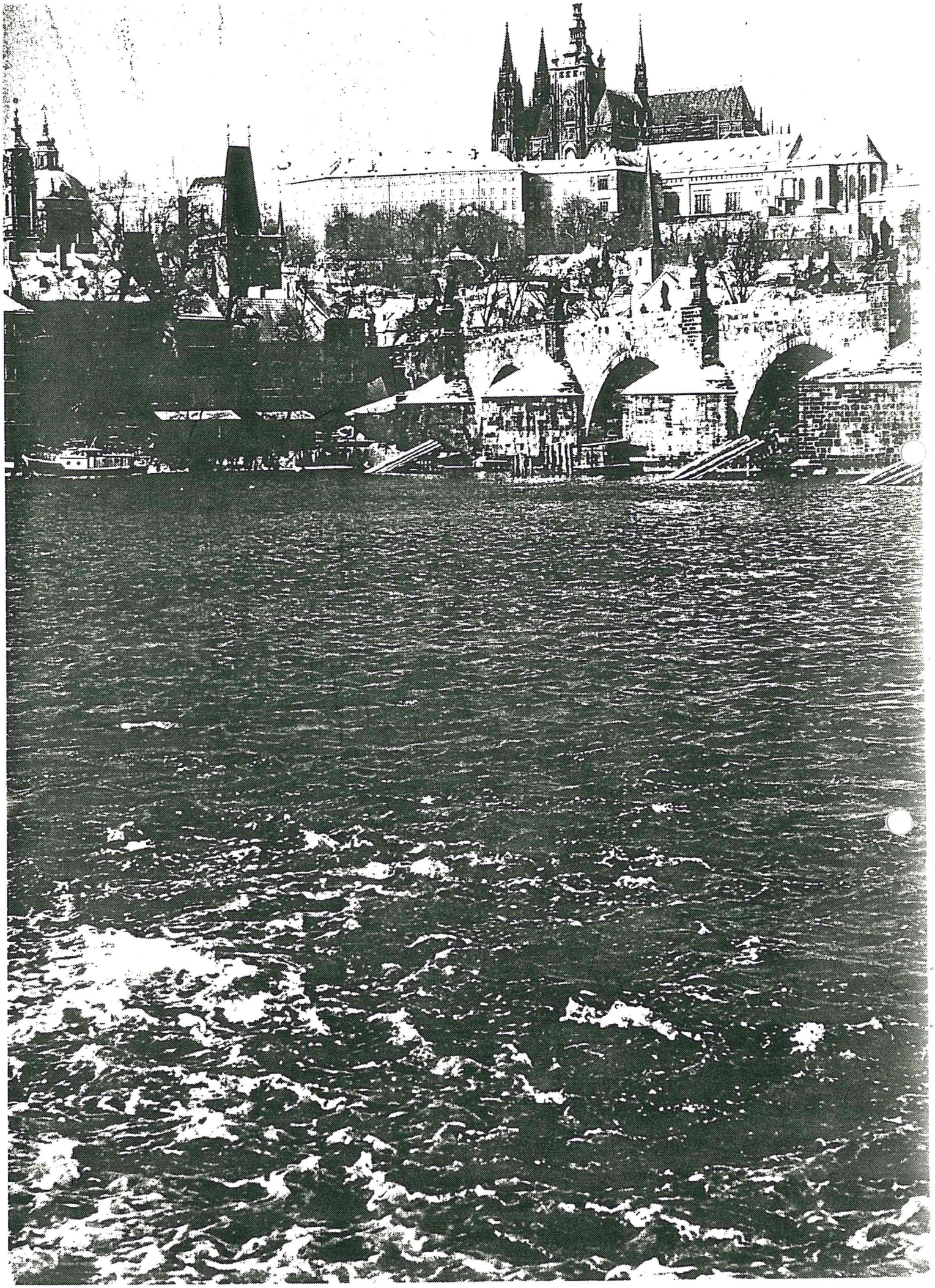
Patrick Goditiabois geeft een stedebouwkundige, architekturale en historische toelichting.

Philip Cardinael en Patrick Goditiabois verzamelden en selekteerden de honderden architekten-dia's tot een subjektieve momentopname van een romantische maar fascinerende stad.

Philip Cardinael en Patrick Goditiabois
zijn architekten en medewerkers van Groep Planning.

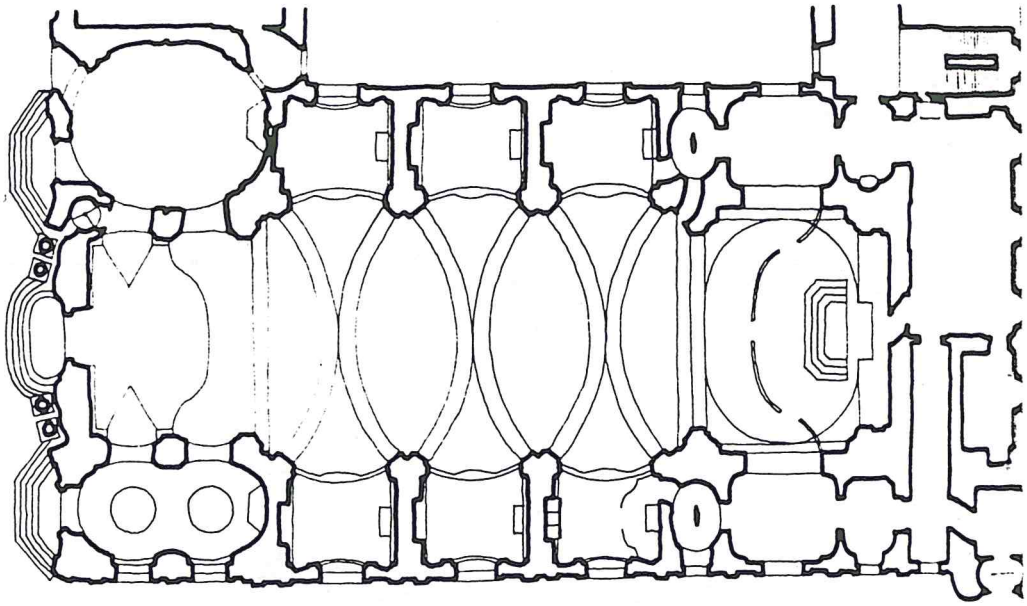
TOEGANG :
leden archipel: gratis
niet-leden: 200 fr
studenten en architekt-stagiairs: 100 fr

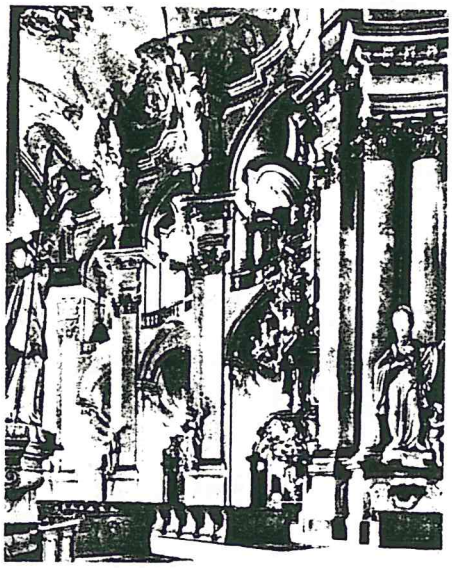
in 't LEERHUYS, Groeninge 35, Brugge

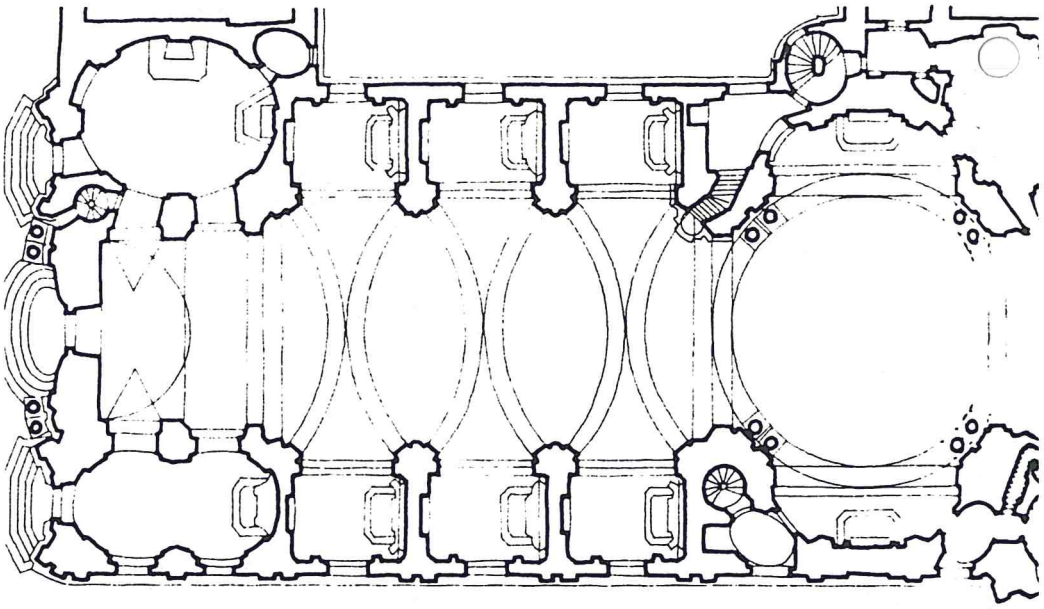


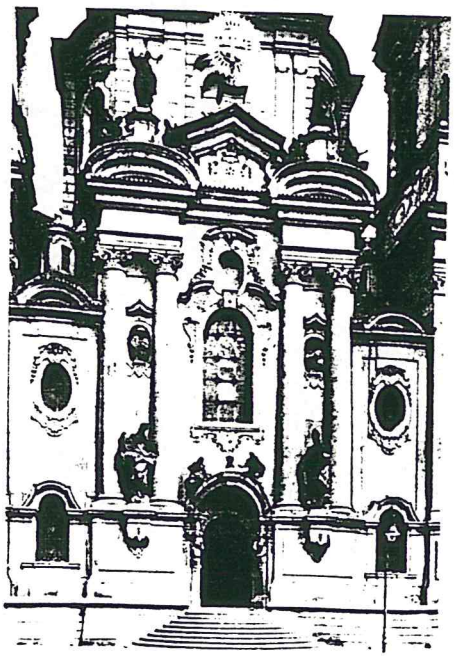

LILIOVÁ ULICE

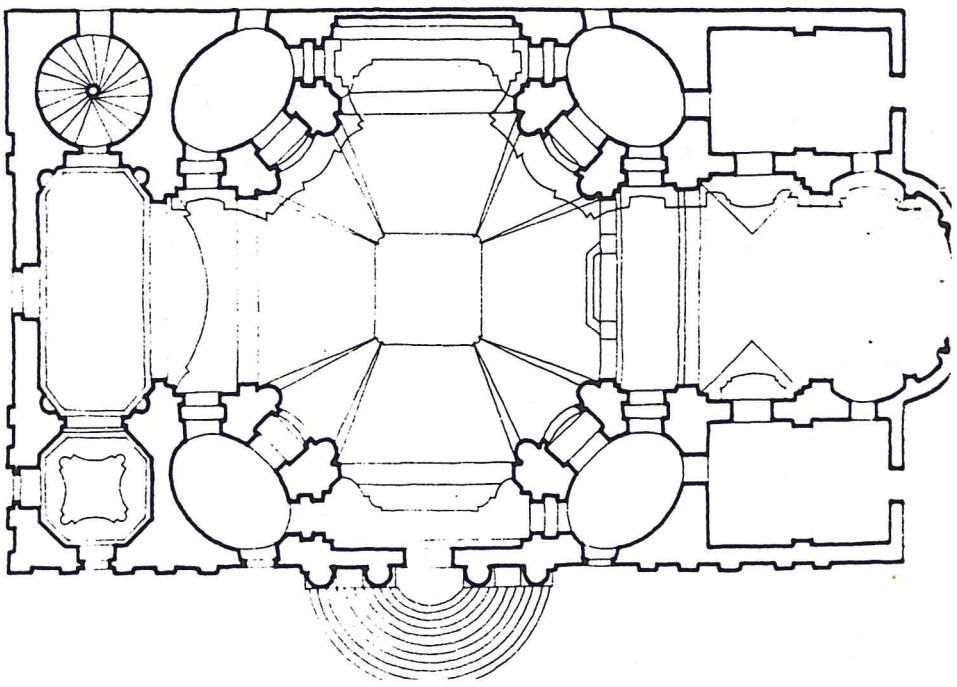












LES HEURES CLAIRES

Histoire de la Villa Savoye

par Olivier SIOU

La France a célébré en 1987 le centenaire de LE CORBUSIER. Le génial architecte et urbaniste a pourtant longtemps été ignoré dans notre pays et la Villa Savoye à Poissy en est un exemple éclatant.

Charles-Edouard JEANNERET-GRIS

Charles-Edouard JEANNERET-GRIS dit LE CORBUSIER (1887-1965) est un des pionniers de l'architecture moderne. Après des études artistiques, c'est à La-Chaux-de-Fonds (Suisse), sa ville natale, qu'il construit sa première maison en 1905. Une série de voyages en Europe lui fait connaître les principaux architectes de son époque et il se fixe à Paris en 1917. Il y découvre le cubisme mais fonde le purisme, qui rejette le cubisme et se veut en accord avec la nouvelle société industrielle, notamment par l'utilisation d'éléments standardisés et préfabriqués.
Ayant choisi le pseudonyme de LE CORBUSIER, il applique bientôt ses conceptions picturales à l'architecture et, à partir de 1922, il construit pour de riches particuliers de nombreuses maisons qui témoignent de cet "esprit nouveau" : Villa Church à Ville-d'Avray, Villa Stein à Garches, Maison Laroche à Paris... La Villa Savoye est la plus célèbre mais aussi la dernière de ces réalisations car la crise de 1929 le prive de commandes et met prématurément fin à sa période puriste.

Des clients sans préjugés

C'est en septembre 1928 que l'épouse d'un courtier en assurances de Paris, Eugénie SAVOYE commande à LE CORBUSIER une ville d'été pour un terrain de presque sept hectares sis à Beauregard sur les hauteurs de Poissy et qu'elle vient d'acheter à un conseiller d'ambassade argentin, dont l'épouse est une demoiselle HELY d'OISSEL.
Le site est "une magnifique propriété formée d'un grand pâturage et verger formant coupole, entourés d'une ceinture de hautes futaies", écrit LE CORBUSIER. Quant aux clients, ils sont "dépourvus totalement d'idées préconçues : ni modernes, ni anciens". Madame SAVOYE, qui conduit mais ne sait pas faire de marche arrière, exige seulement un accès facile en automobile pour cette maison qu'elle desire fraîche et agréable : un vaste séjour, trois chambres et un boudoir pour Madame, deux salles de bains, deux chambres pour le personnel de service, deux logements pour un chauffeur et un couple de jardiniers-concierges, un garage pour trois voitures, une cave à vins.

Cinq avant-projets

Dès le début du mois d'octobre, LE CORBUSIER et son cousin Pierre JEANNERET, qui l'assiste dans ses activités, conçoivent un premier avant-projet, assez semblable à ce que sera finalement la Villa. Il y en aura pourtant cinq car le devis présenté par Pierre JEANNERET aux SAVOYE, le 5 novembre, leur paraît pour le moins excessif : 785.000 Francs, là où ils prévoyaient de n'en dépenser que 400.000 (a) !
Des économies draconiennes s'avèrent donc indispensables et dans leur second avant-projet, achevé courant novembre, les cousins JEANNERET réduisent la surface de la construction : le plan en U du rez-de-chaussée et la rampe disparaissent ; un escalier monumental surgit ; les façades sont transformées. Coût prévu : 350.583 Francs.
Fin novembre, le troisième avant-projet évalué à 464.269 Francs développe les esquisses précédentes mais LE CORBUSIER lui-même le rejette et décide de revenir à une solution proche du premier avant-projet, après avoir convaincu les SAVOYE que les devis seraient respectés.
Le quatrième avant-projet concrétise ce retour aux sources mais avec des économies : la Villa ne mesure plus que 19 mètres de côté (au lieu de 20) et perd un étage. A la mi-décembre, Pierre JEANNERET estime les travaux à 487.000 Francs mais le total des devis atteint 558.960 Francs. Toutefois, les premiers contrats sont passés en mars 1929.
Ce n'est qu'au mois d'avril que le cinquième et dernier avant-projet introduit les modifications définitives qui aboutissent aux plans de la Villa telle que nous la connaissons aujourd'hui.
La construction peut commencer... mais le coût total à la fin des travaux s'élèvera à 815.000 Francs.

La construction

Le chantier est pour l'essentiel confié à l'Entreprise Générale de Construction E. CORNIER à Paris et l'édification de la Villa, qui débute en avril 1929, va durer deux ans.
Dès le mois de juin, fondations et rez-de-chaussée bâtis, la construction du premier étage commence. En décembre, le gros-œuvre est à peu près achevé. Tandis que les travaux d'aménagement intérieur et d'électricité se poursuivent, au-dehors, les jardiniers s'affairent au tracé du parc. Quant à la peinture des façades extérieures, elle souligne les intentions de l'architecte et sa recherche d'une intégration de l'habitation à son environnement : si le premier étage est blanc, le rez-de-chaussée est vert foncé -comme le

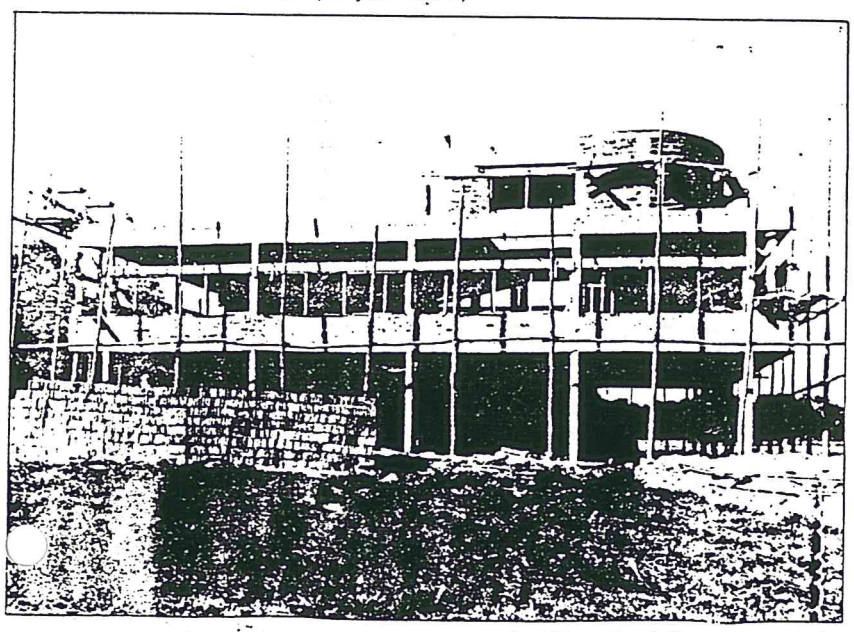
(a) Les prix indiqués en Francs 1930 doivent être multiplié environ par 2 pour obtenir leur valeur en Francs actuels. Les prix de 1960 sont à multiplier par 6.

gazon- et le toit-terrasse, bleu et blanc -comme le ciel.

Des séjours perturbés

Au printemps 1931, la maison est achevée et les SAVOYE peuvent emménager. En fait, ils ne résideront qu'à la belle saison, de mai à octobre dans leur villa que LE CORBUSIER a baptisée "Les Heures Claires". Entre les cures à Baden-Baden et les séjours à Biarritz, Pierre et Eugénie SAVOYE ainsi que leur fils Roger passent de paisibles étés à Poissy et profitent des joies du Golf de Saint-Germain, tout proche ou donnent de somptueuses réceptions, accueillent parfois plus d'une centaine d'invités.

Hélas, dès les premiers mois, les défauts de la construction apparaissent : en automne et en hiver, les problèmes d'étanchéité et d'isolation deviennent dramatiques, dans une région parfois pluvieuse. Dans les lettres qu'elle écrit à LE CORBUSIER, Madame SAVOYE se plaint souvent : "il pleut dans l'entrée, il pleut dans la rampe et le mur du garage est absolument trempé. D'autre part, il pleut toujours dans ma salle de bains qui est inondée à chaque pluie ; l'eau passe par la fenêtre du plafond. Le jardinier aussi à de l'eau plein ses murs. Je voudrais bien qu'on arrange tout cela..." (7 septembre 1936). "Il y a une inondaton permanente à la porte de la buanderie" (21 juin 1937).



Le Chantier à l'automne 1929.

La qualité médiocre du béton utilisé -doit-on incriminer les économies exigées par les clients ?- mais aussi la minceur des cloisons voulue par LE CORBUSIER lui-même expliquent en majeure partie la dégradation rapide de la Villa et l'impérieuse nécessité de travaux de réfection qui se fait jour dès l'hiver 1931.

Mais LE CORBUSIER semble se désintéresser de son œuvre et les réparations coûtent des fortunes aux SAVOYE. Aussi, malgré l'affection qu'ils portent à cette maison, renoncent-ils à y résider à partir de 1938. Ils n'y feront qu'un bref et ultime séjour en mai 1940, avant de l'abandonner définitivement.

Du patronage à l'entrepôt.

Viennent alors des jours sombres pour la Villa : pendant la guerre, elle est occupée par les Allemands qui la saccagent en partie et contribuent à la détérioration de son état général, puis par les Américains à la Libération. Dans les années cinquante, elle sert un moment de Maison de jeunes et des cloisons parasitaires élevées un peu partout la dénaturent : c'est ainsi que les 16 et 17 juin 1951, la Ville organise une grande kermesse au "Patronage les Heures Claires" qui se déroule dans le parc de la propriété. Par la suite, on l'utilisera même comme entrepôt agricole en 1958, en effet, "le bâtiment sert à entreposer le matériel destiné à l'entretien de la propriété et les denrées provenant de son exploitation" : trois des sept hectares du parc sont plantés de quelques 300 arbres fruitiers. Des cultures céréalières couvrent deux autres hectares. Finalement, la maison totalement laissée à l'abandon est livrée aux vandales toute restauration s'avérant trop coûteuse. Fenêtres brisées, portes arrachées, murs décrépits qui laissent voir les parpaings, la Villa "Les Heures Claires" n'est plus qu'une ruine.

L'expropriation

Le 22 juin 1956, le Conseil Municipal "considérant qu'il est extrêmement souhaitable que Poissy puisse posséder dans un avenir proche un lycée et que déjà, actuellement, l'absence d'un établissement secondaire est préjudiciable pour la population, (...) émet un avis favorable à la réservation de la propriété "Les Heures Claires", Chemin de Villiers, cette propriété étant la seule qui corresponde aux besoins et (étant) la plus proche du centre de l'agglomération." Sur l'instant, la décision de la Municipalité rencontre peu d'écho ; il ne s'agit alors que d'une résolution qui n'est guère suivie d'effet concret. Ce n'est qu'en décembre 1957 que l'affaire est relancée. La construction d'un lycée à Poissy apparaît de plus en plus indispensable. Aussi, le Conseil, "considérant l'urgence et la nécessité impérieuse de la construction d'un lycée (...), considèrant que les pourparlers entrepris par le Maire n'ont donné aucun résultat, demande à Monsieur le Préfet de bien vouloir autoriser la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique".

De fait, les négociations engagées avec Roger SAVOYE n'ont pu aboutir. Celui-ci a fait savoir par lettre à Monsieur TOUHLADJIAN l'attachement profond de sa mère à sa propriété pisciacaise : "Ainsi que je le craignais, ma mère ne s'est pas montrée favorable à l'aliénation de cette propriété car -vous le comprendrez certainement comme moi-même- elle y est attachée par des liens affectifs profonds. Son plus vif désir est donc de continuer d'en jouir paisiblement, sa vie durant. "Conscient, toutefois, du "caractère d'intérêt général du projet", il promet d'essayer de convaincre sa mère.

En attendant, la procédure d'expropriation suit son cours : un arrêté préfectoral du 3 juin 1958 ayant ordonné une enquête d'utilité publique, celle-ci se déroule du 3 au 5 juillet. Après avis favorable du Commissaire-enquêteur, le Préfet déclare, le 3 octobre, d'utilité publique la construction du lycée et immédiatement cessible le terrain. Une semaine plus tard, le 10 octobre, le Conseil municipal prononce

l'expropriation que confirme une ordonnance du Tribunal Civil de Première Instance de Versailles du 4 décembre 1958.
La ville de Poissy propose alors aux héritiers SAVOYE une indemnité de 61.250.000 Francs. Mais ceux-ci réclament... 169 Millions ! Aussi, le Préfet désigne-t-il le 28 avril 1959 une Commission arbitrale d'évaluation qui fixe à 90 Millions l'indemnité totale



La salle de séjour et la terrasse dans les années trente.

due par l'Administration expropriante à Monsieur SAVOYE. Le 10 juillet 1959, le Conseil Municipal, après avoir révisé son offre à 84.500.000 Francs, en fin de compte "décide d'accepter pour sa part le montant de l'indemnité proposé par Monsieur SAVOYE". Mais Roger SAVOYE a fait appel le 11 mai et, quelques mois plus tard, une nouvelle décision lui accorde 1.271.875 NF (soit 127 Millions de Centimes), montant qu'accepte la Ville de Poissy.

Une campagne internationale

Mais les intentions de la Mairie vont bientôt être contrecarrées : en 1958, des architectes anglo-saxons s'inquiètent de l'état de la Villa et des projets de la Municipalité. Très vite alors, une campagne internationale s'organise, soutenue par la presse ; tandis que les interventions auprès d'André MALRAUX, à l'époque Ministre des Affaires Culturelles, se multiplient, des articles paraissent dans la plupart des grands journaux français et étrangers : dans le magazine américain "TIME", le 23 mars 1959 ou dans "Le Monde" du 27 mars 1959, sou la signature d'André CHASTEL.
Cette campagne ne semble pourtant pas émouvoir la Ville de Poissy, dont le Secrétaire général persiste et signe dans une déclaration toujours en 1959, à Georges W. ROUCAYROL de FranceSoir : "Je sais, dit Monsieur DEVALOIS, que la municipalité de Poissy doit passer aux yeux de Monsieur LE CORBUSIER pour une municipalité ignare, mais il est surprenant de constater qu'on a laissé en ruines cette maison pendant près de vingt ans et qu'aujourd'hui on veut la sauver. Il fallait s'y prendre plus tôt. La propriétaire s'est trouvée devant des travaux tellement importants qu'elle l'a abandonnée ; les travaux de réfection de la Villa se chiffreraient à une cinquantaine de Millions." De fait, le rapport publié par le Sécrétariat général en janvier 1959 et tirant le bilan de six années de gestion municipale ne fait pas grand cas de l'affaire et se borne à signaler que la Municipalité "a exproprié un domaine de sept hectares situé à la jonction de l'ancienne et de la nouvelle ville pour la création d'un lycée mixte. Réalisation prévue d'ici deux ans."
Quant à LE CORBUSIER, il demeure en réalité très discret et il n'apparaîtra jamais en première ligne. A "TIME" qui le trouve "un petit peu fatigué de tout cela", il déclare simplement, en mars 1959 : "les maisons, comme les hommes, sont mortelles, mais s'il y a un moyen de les sauver, alors tant mieux."

Des détracteurs surprenants

Il est vrai, d'autre part, que l'opinion publique n'est pas tout entière gagnée à LE CORBUSIER, comme en témoigne cette lettre pour le moins étonnante d'un entrepreneur de Bordeaux à Monsieur DEVALOIS : "Je dois avouer que c'est là un monument encombrant et je vous comprends fort bien de vouloir le faire disparaître. Mais si vous voulez absolument jouer un mauvais tour à l'illustrissime LE CORBUSIER, qui n'a jamais rien compris à ce qu'est l'emploi du béton armé, il n'est que de faire placer cet édifice dans la catégorie des Monuments historiques car les visiteurs pourront se rendre compte de l'insanité de la gageure : inhabitabilité absolue, telle est la caractéristique de ce magma de poutres et de poteaux. Notez que si les bâtiments de France veulent bien se charger de l'entretien de cette incongruité, ce n'est pas ce progressiste ineffable de Monsieur MALRAUX qui contredira. Quant à moi, si le bonheur des temps voulait que je fusse consulté, je n'interviendrais que dans la désignation du chef d'œuvre ; je proposerais l'appellation contrôlée : "la Villa du courant d'air lecorbuzéenne (sic), première du genre". (...) Si malgré l'opposition des braves gens de Poissy, des services de Monsieur MALRAUX passaient outre, eh bien ! il n'y aurait qu'à laisser faire, construire quand même le lycée sur ce terrain et attendre... pas longtemps. Les méfaits du temps ne tarderont pas à foutre à bas la bicoque. Il n'y aura plus qu'à emporter à la décharge publique les décombres et à faire sur l'emplacement un feu de joie."
Tant de hargne en si peu de mots peut aujourd'hui surprendre à l'égard d'un architecte désormais reconnu. Dans le contexte de l'époque, cependant, de telles réactions ne sont pas isolées et se manifestent à chacune de ses réalisations. Il va donc falloir toute l'obstination des amis de LE CORBUSIER pour sauver la Villa, mais sur un point, le voeu de l'entrepreneur bordelais sera exaucé : on classera la Villa !

Le sauvetage

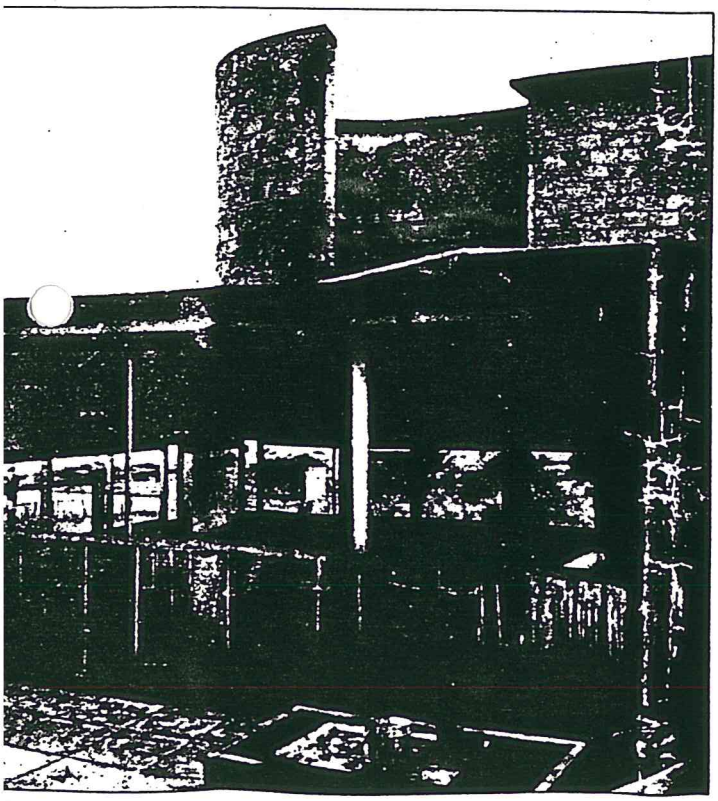
La lutte est, en effet, engagée entre le Ministère de l'Education Nationale, qui, préoccupé de la construction du lycée, veut à tout prix raser la maison et le Ministère des Affaires Culturelles qui veut, lui, la sauver. Sans doute, la Villa aurait-elle été rapidement détruite si le "progressiste ineffable" André MAL-

RAUX n'avait pris en 1959 une mesure conservatoire exceptionnelle, fait sans précédent en France pour l'œuvre d'un architecte vivant.
C'est donc acquis, la Villa ne sera pas démolie. Mais le lycée ? Ce n'est qu'en 1962 qu'une solution est trouvée : la ville de Poissy, comme c'était son intention initiale, cède gratuitement le terrain, le 19 juin 1962, au Ministère de l'Education Nationale "à titre d'offre de concours aux dépenses d'édification par l'Etat d'un lycée mixte." Peu de temps après, le Ministère de l'Education Nationale signe une convention avec le Ministère des Affaires Culturelles aux termes de laquelle le premier cède au second une parcelle de 9660 mètres carrés, "à condition pour le Ministère des Affaires Culturelles d'affecter la Villa et la parcelle attenante à une fondation de caractère international dont la mission sera de susciter et de faciliter les recherches qui, dans le domaine de l'architecture, de la sculpture, de la décoration, et de l'urbanisme s'inspireront de la pensée novatrice et des réalisations de Monsieur LE CORBUSIER. Cette Fondation sera faite par l'intermédiaire d'une institution de droit privé dont l'activité est consacrée à l'urbanisme et à l'architecture. (...) Restauration de la Villa : la direction des travaux devra être assurés par Monsieur LE CORBUSIER ou par un architecte désigné par lui. (...) La Villa Savoye sera aménagée comme lieu de rencontres internationales doté d'un centre de documentation."
En fait, cette fondation existe déjà. C'est la Fondation Le Corbusier, que ce dernier a créée en mars 1959 et dont il a fait son héritier exclusif. La Maison La Roche à Paris, autre réalisation de LE CORBUSIER, en est le siège social. Quant aux termes de la convention, ils reprennent presque mot pour mot les voeux exprimés par LE CORBUSIER..
Classée Bâtiment civil de l'Etat en 1964, puis Monument historique en 1965, quelques mois à peine après la mort de son concepteur, la Villa Savoye est définitivement sauvée. La solution trouvée ne constitue cependant qu'un pis-aller : enveloppée par l'immense barre de béton d'un lycée plutôt sinistre, la Villa perd deux de ses principaux attraits, son insertion réussie dans un cadre de verdure et son panorama sur la Vallée de la Seine qu'elle domine.
Quoi qu'il en soit, la restauration peut commencer.

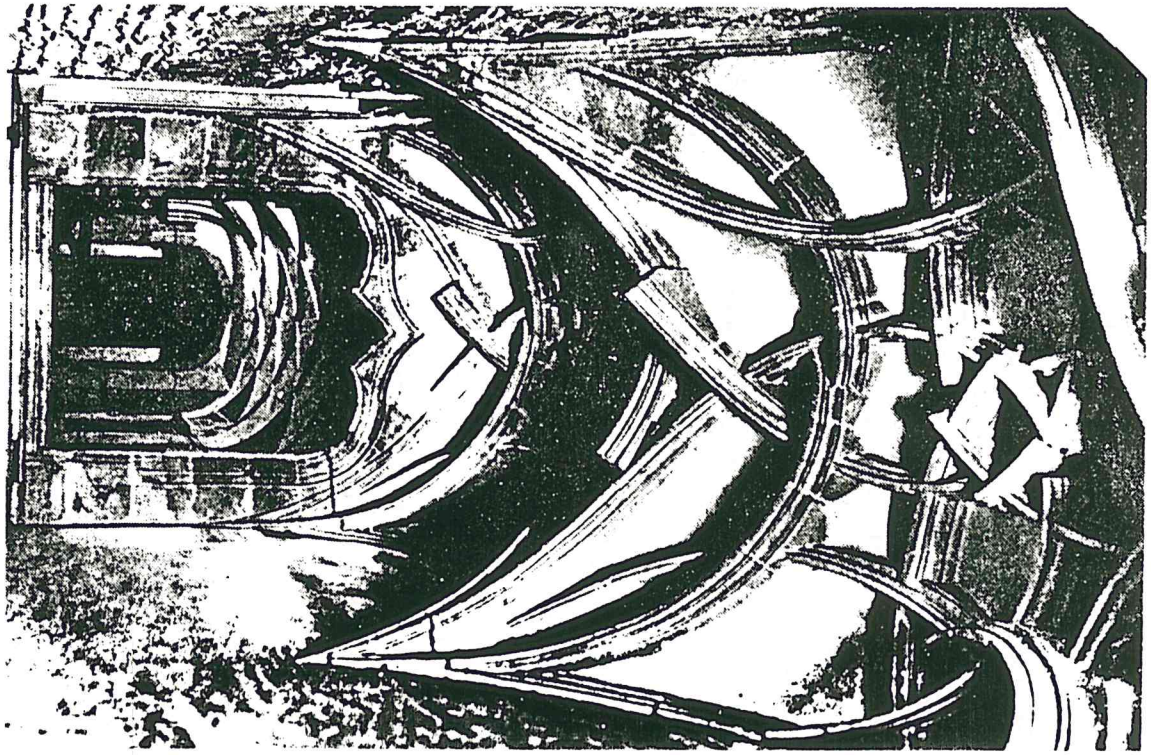
La rénovation

Dès 1964, les premiers travaux sont entrepris. Alors qu'ils devaient être à l'origine confiés à LE CORBUSIER lui-même, ils lui sont retirés car on craint que l'artiste n'en profite pour apporter des modifications à son œuvre et c'est finalement Jean DEBUISSON à qui échoit la mission de rendre à la Villa son état primitif, ce qu'il entame en 1966-67. Les travaux se poursuivent pendant plusieurs années et requièrent un minutieux travail d'archéologie. A la fin des années soixante, la rénovation extérieure est achevée mais l'intérieur reste à aménager. Pendant de nombreuses années, la Villa est ouverte au public par intermittence seulement et ce n'est qu'en 1984 que le Ministère de la Culture entreprend les travaux de réfection intérieure ainsi que de nouveaux travaux d'étanchéité et de ravalement. En 1985, la Villa peut enfin être régulièrement ouverte au public.

Faute d'être habitée -les meubles y sont rares-la Villa peut sembler aujourd'hui encore triste et froide au premier abord. Le projet d'y installer un centre de recherches internationales a été abandonné comme semble l'avoir été l'idée qu'avaient conçue en 1984, le Ministère et la Municipalité de l'inclure dans un vaste musée en plein air de l'architecture moderne.
Telle quelle, la Villa Savoye n'en demeure pas moins l'exemple le plus achevé et le plus réussi des villas édifiées par LE CORBUSIER mais aussi l'une des œuvres majeures de l'architecture du vingtième siècle ; c'est à ce titre qu'elle constitue désormais la principale pièce architecturale du patrimoine historique pisciacais.



Murs décrépits, cloisons parasitaires condamnant la baie vitrée ; en 1964, la villa n'est plus qu'une ruine.



archipen

Sieg VLAEMINCK

DE RAA-K(R)EET van DE ARCHITECT...

Een heilige architectuurkoe die de laatste jaren de literatuur en de architectuurdiscussies voor ingewijden geregeld onveilig maakt en wellicht best kan geslacht worden, noemt zich *"de Relatieve Autonomie van de Architectuur ...en van de Architect": de RAA*.. Een kryptische benaming die kortweg ongeveer hierop neerkomt: (a) *architectuur als product heeft een specifieke identiteit*, een eigen inhoud dus, die niet te herleiden is tot andere producten. Waarop die specificiteit precies neerkomt zou ons hier te ver leiden, temeer omdat er terzake al voldoende goede omschrijvingen bestaan; (b) daaruit volgt vanzelf dat de architect, als deskundige en vakman, terecht aanspraak maakt op *de eigen zelfstandigheid van zijn beroep*, zij het dan wel *'betrekkelijk'* (relatief), d.i. niet ongebonden noch dogmatisch: wél *staande in betrekking tot de totaliteit* van het gestelde ontwerp- en bouwprobleem waarin een aantal suppleërende deskundigheden hun woordje meespreken. In ieder geval, aldus de betrokken heilige koe: inzake ruimtelijkheid en vormgeving moet de vakautonomie van de architect nadrukkelijk erkend worden. Wee de socioloog die daaraan tornt!

Een mens vraagt zich af waar men het vandaan haalt om bij herhaling en met zoveel nadruk aanspraak te maken op een evidentie. Stel je voor: een chirurg die er op staat dat men hem, wat zijn snijkunde betreft, als volwaardig en (betrekkelijk) autonoom erkent!? Daar gaan zijn cliënten wel even van schrikken. Waarom ? Wel, omdat er iets 'los' is aan deskundigen die het nodig vinden om heel hard te roepen om hun eigen, autonome deskundigheid!

Wie betwist hier dan wel de autonomie van de architect?

De 'socialen'? Vlaanderen beschikt over amper een tiental van die '68-tigers die erin slaagden binnen te dringen in de kring van de architecten en hun woordje mee te spreken omtrent het architectenberoep. Of beter: zij raakten nooit echt binnen: het bleef bij ongevaarlijke ruitentikkers.

De 'ingenieurs'? Met die tweespalt moeten we dan maar leven: ingenieurs-architectuur versus architecten-architectuur. De K.U.Leuven leeft al jaren met dat conflict en dit houdt de betrokkenen verbaal fit.

De 'opdrachtgevers'? Die willen doorgaans een goed product, als het maar goedkoop is. Er wordt dan ook 'goedkope architectuur' afgeleverd, want de architecten werken voor minstens 85% (aldus het cijfer dat ze ons doorseinden) voor aangepaste prijzen. Handtekeningarchitectuur dus, met weinig autonomie en veel copieer-tekenwerk.

De 'bevolking'? Was het maar waar! Helaas, de bevolking ligt helemaal niet wakker van de autonomie van de architectuur en het architectenberoep.

De 'Hollanders' misschien, want - zo wordt gezegd - dààr werd in de zeventiger jaren de stadsvernieuwingsarchitectuur van 'de socialen' gepleegd; dààr lieten de architecten zich hun autonomie ontfutselen. Mocht dit waar zijn, dan is dat een reden temeer voor Vlamingen om op eigen terrein te spelen en voor eigen deur te vegen.

Ons lijkt die RAA-kreet andere en diepere wortels te hebben. Binnen het gild van de architecten zelf verbergt die RAA-kreet heel wat frustraties, angst, onkunde en onmacht. Men gaat dan heel hoog op postmoderne tenen staan en heel hard op de autonome gorillaborst roffelen opdat de vermeende tegenstanders op de vlucht zouden slaan. Resultaat: grote stilte en niemand die op de vlucht slaat. Tenzij een aantal spoken.

Wie betwist de architect zijn aanspraak op beroepsautonomie en beroepskunde? Wie ziet er spoken? Wie anders dan de architecten zelf?!

Zoiets leidt tot absurditeiten.

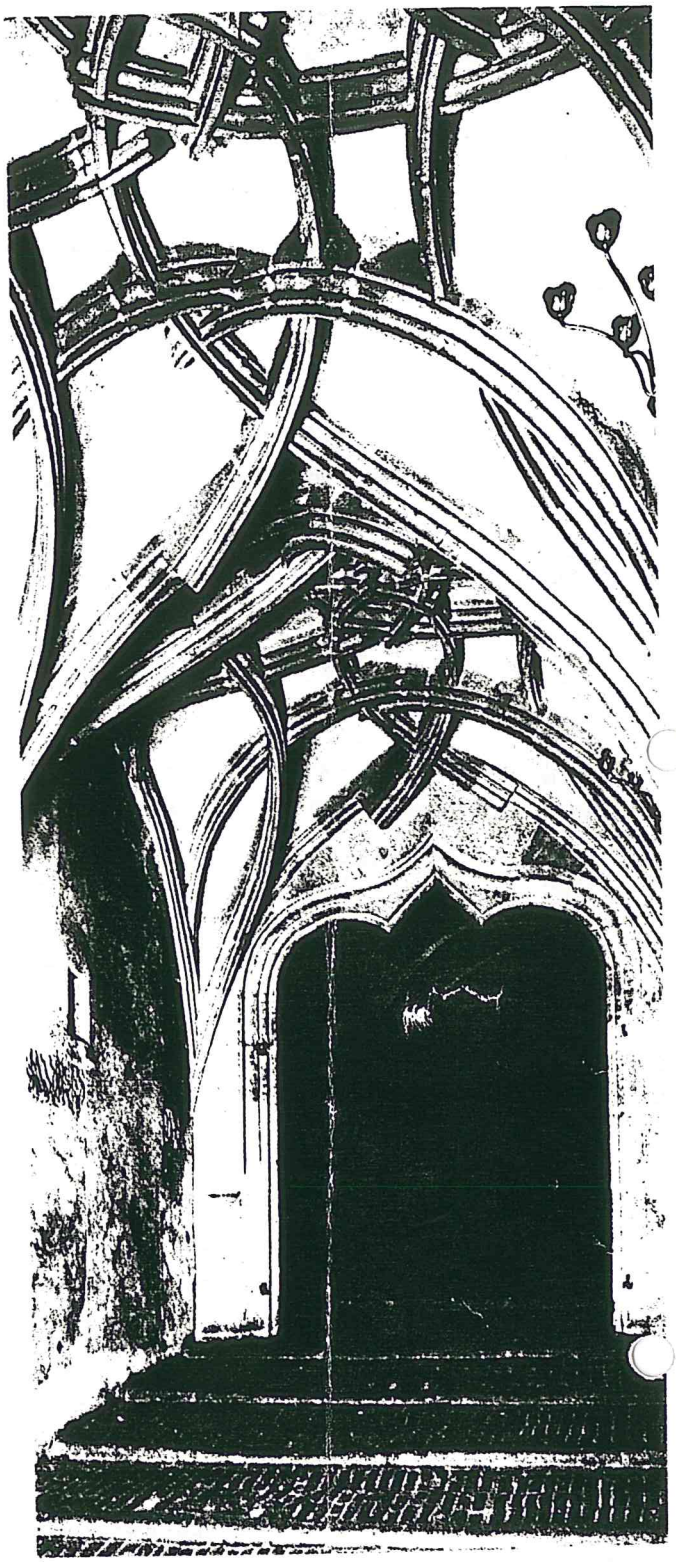
Stel je voor:

** de chirurg, staande aan de operatietafel, loopt opeens rood aan, slaat heel hard en verontwaardigd op de operatietafel en verkondigt nadrukkelijk dat hij aanspraak maakt op de relatieve autonomie van wat hij gaat uitvoeren.*

Meteen krijg je gegarandeerd een soort vaudeville: de dokters-assistenten en de verplegers kijken ontsteld naar de operateur en zien mekaar veelbetekenend in het wit van de ogen ; * de cliënt voelt aan waarin hij dreigt terecht te komen, kiest het zekere voor het onzekere... en stapt op; * de operatie gaat niet door ; * de chirurg zelf, de snijattributen in de hand, roept de giechelende patiënt in de gang nog achterna dat hij zich, als eminend lid van de Orde van... nimmer ofte nooit zijn RAA zal laten ontfutselen; * zijn collega aan de overzijde geeft hem uiteraard overschot van gelijk terwijl tussendoor een lijk wordt afgevoerd; * een jonge, wat schuchtere en nog niet ge-arriveerde collega zucht: "ze zijn weer eens op hun autonomie-pik getrapt"...*

Heren en dames architecten. Jullie relatieve autonomie en vakmanschap kan niet groot genoeg zijn. Niemand betwist ze. Ze is in die mate onbetwistbaar en eerbiedwaardig als ze uit de concrete architectuur en de bebouwde omgeving moge blijken. We zien er verlangend naar uit.

Sieg VLAEMINCK



ARCHIPEL PROGRAMMA tot juni 89

VR	9 JUNI	20.30 CHRISTIAN DE PORTZAMPARC (PARIS) voordracht over eigen werk in Desender Interieur Design, Rogierlaan Oostende
VR	16 JUNI	20.30 STEFAAN BEEL voordracht over eigen werk in Spaarkrediet, Theaterplein, Brugge